



Procès-verbal de la réunion spéciale de Katakuhimatsheta de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh à la salle 203, Takuhikanitshuap et par visioconférence (Teams), située au 1671, rue Ouiatchouan à Mashteuiatsh, le 1 uskahu-pishim^u (septembre) 2026 de 12 h 01 à 12 h 06.

SONT PRÉSENTS :

Jonathan Germain, pekuakamiu ilnutshimau (chef)
Patrick Courtois, pitu-ilnutshimau (vice-chef)
Carina Dominique, pitu-ilnutshimau (vice-chef)
Sylvie Langevin, takuhikaniss (conseillère)
Julie Léveillé, takuhikaniss (conseillère)
Sandy Raphaël, takuhikaniss (conseillère) – VIA TEAMS
Lenny Valin, takuhikaniss (conseiller)
Jean-Denis Bergeron-Simard, kapitu-nikanitakuhak
takuhikan Utshimau ueueshitashun (directeur général adjoint)
Vicky Lord, Kananakatuelitak tshitshe utshimau
mashinaikan (greffière)

SONT ABSENTS : S/O

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture de l'ordre du jour
3. Loisirs, sports et vie communautaire
 - 3.1. Rassemblement des aînés 2026
4. Levée de la réunion

1. **OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Pekuakamiu ilnutshimau Jonathan Germain assume la présidence. Le quorum étant atteint, la réunion est officiellement ouverte.

RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Pekuakamiu ilnutshimau Jonathan Germain procède à la lecture de l'ordre du jour de la présente réunion, qui est adopté sans modification.

Proposé par Julie Léveillée
Appuyé de Patrick Courtois
Adopté à l'unanimité

3. LOISIRS, SPORTS ET VIE COMMUNAUTAIRE

3.1. RASSEMBLEMENT DES AÎNÉS 2026

RÉSOLUTION N° 9148

ASHPITSHISHAMUN Pekuakamiulnuatsh uitamuatsh kie utinamuatsh
utilnu-aitun tipelitamunuau kie utipelimitishun mak
Utassiuau tipelitamunuau;

(CONSIDÉRANT que la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh affirme et exerce ses droits ancestraux, son titre ancestral et son droit inhérent à l'autodétermination et à l'autonomie gouvernementale sur Tshitassinu);

ASHPITSHISHAMUN ne ka ui tipelimitishuihk,
Katakuhimatsheta uitamuatsh e takuatsh tshi nashamuk tshekuan nikan e
ashtaihk kie Pekuakamiulnuatsh uelutishiunnuau kie mamu-ilniun tshi
uitishiu et ashitsh kie etatu e shutshapalitsh e takuhitsheihk mak eish
atusseshtamuhk Tshitassinu, tshe uitamuhk tshitakuhimatsheunnu, ilnu-
aitunnu mak e tshishpeuatamuhk tshitassinu;

(CONSIDÉRANT que Katakuhimatsheta affirme la nécessité d'agir selon les priorités et les valeurs de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh vers notre autodétermination, par la mobilisation communautaire, le renforcement de la gouvernance ilnu et l'élaboration de la stratégie Tshitassinu, afin d'assurer notre affirmation politique, culturelle et territoriale);

CONSIDÉRANT que le Rassemblement des aînés 2026 (ci-après nommé le
« Rassemblement ») se tiendra dans la communauté de Matimekosh du 10
au 20 uskahu-pishim^u (septembre) 2026;

CONSIDÉRANT que le comité Kapatakan de Mashteuiatsh est constitué de
bénévoles et a pour objectif de faire participer les aînés de notre
communauté au Rassemblement à faible coût;

CONSIDÉRANT que le Rassemblement représente pour l'ensemble des
Pekuakamiulnuatsh un événement socioculturel d'importance qui valorise
les aînés;

RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

CONSIDÉRANT que ce Rassemblement permet de développer de nouveaux liens entre communautés, de conserver les liens existants, de transmettre et de perpétuer les traditions;

CONSIDÉRANT que Katakuhimatsheta soutient financièrement presque chaque année la participation d'une délégation d'aînés de notre communauté;

CONSIDÉRANT que le transport aérien constitue le moyen de déplacement le mieux adapté aux besoins des aînés, notamment en raison des considérations liées à leur sécurité, à leur confort et à leurs capacités physiques;

CONSIDÉRANT la volonté de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan d'acquérir 12 tentes et 12 poêles à bois afin de répondre aux besoins des rassemblements des aînés qui ont lieu chaque année et qui coïncident avec les sorties en territoire des élèves de Kassinu Mamu.

IL EST RÉSOLU :

- d'autoriser la direction de l'unité administrative Loisirs, sports et vie communautaire à signer l'entente de financement au montant de 81 847 \$ avec le comité Kapatakan pour l'organisation du Rassemblement des aînés 2026 provenant des Fonds autonomes selon la répartition suivante :
 - 40 923,50 \$, volet culturel, dont le solde est de 1 966 690 \$ au 31 shetan-pishim^u (juillet) 2026;
 - 40 923,50 \$, volet communautaire, dont le solde est de 2 435 552 \$ au 31 shetan-pishim^u (juillet) 2026;
- d'amender à la hausse le budget des dépenses de 81 847 \$ pour l'année financière 2026-2027 de l'unité administrative Loisirs, sports et vie communautaire;
- d'amender à la hausse le budget des dépenses de 8 515 \$ pour l'année financière 2026-2027 de l'unité administrative Droits et protection du territoire afin de procéder à l'achat de 12 tentes et de 12 poêles à bois;
- que le montant total de 8 515 \$ ci-dessus soit puisé dans les Fonds autonomes comme suit :
 - 4 257,50 \$, volet culturel, dont le solde est de 1 966 690 \$ au 31 shetan-pishim^u (juillet) 2026;

RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

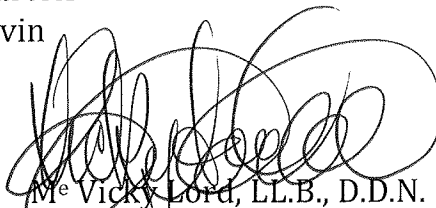
- 4 257,50 \$, volet communautaire, dont le solde est de 2 435 552 \$ au 31 shetan-pishim^u (juillet) 2026.

Proposé par Sandy Raphaël
Appuyé de Carina Dominique
Adopté à l'unanimité

4. LEVÉE DE LA RÉUNION

Levée de la réunion à 12 h 06.

Proposé par Patrick Courtois
Appuyé de Sylvie Langevin
Adopté à l'unanimité



Me Vicky Lord, LL.B., D.D.N.
Kananakatuelitak tshitshe utshimau mashinaikan
(greffière)